



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 6022

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le retrait des troupes françaises en Afghanistan. Le président de la République a annoncé que « plusieurs centaines » de soldats français quitteraient l'Afghanistan d'ici à la fin de l'année 2012. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le calendrier de retrait envisagé et quelles sont les dispositions qu'il entend prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Conformément aux engagements pris par le Président de la République, la totalité des forces françaises directement impliquée dans les combats en Afghanistan aura quitté ce pays avant la fin de l'année 2012. Ainsi, notre contingent sera-t-il progressivement ramené de 3600 hommes (hors militaires de la gendarmerie nationale) au 1er janvier 2012 à 1400 au 31 décembre 2012. Cette manœuvre de retrait, amorcée au mois de mars 2012 avec le retour en France d'un sous-groupe tactique interarmes et du détachement de mise en oeuvre du drone SIDM, a été accentuée et accélérée au lendemain des élections présidentielles. Le 10 juillet dernier, les trois Mirage 2000D déployés à Kandahar sont revenus à Nancy. Le désengagement de la Task Force La Fayette se développe depuis l'été et une réduction du volume du bataillon d'hélicoptères est conduite par étapes d'ici à la fin de l'année 2012. Du 1er janvier 2013 au 1er août 2013, environ 700 militaires seront maintenus en Afghanistan afin d'accompagner, dans les meilleures conditions de sécurité, les opérations de retrait des matériels. Environ 700 autres assureront la participation de la France aux missions de la Force internationale d'assistance et de sécurité au sein des structures de commandement, de formation et de soutien de la coalition, ce chiffre étant lui-même appelé à décroître au fur et à mesure du désengagement de la Force alliée. A l'été 2013, ne subsisteront en Afghanistan que les formateurs et les personnels nécessaires au commandement de l'aéroport de Kaboul et à son hôpital militaire, ainsi que ceux en charge du soutien.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6022

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5306

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7845